

Hebdo *Miss Morley* Canada



Ottawa, Canada.

Volume 3, No 18

le 30 avril 1975

Aucune entente sur le prix du pétrole à la Conférence des premiers ministres, 1

Subvention du CRDI, 2

Prix américain à un film de l'ONF, 2

Aide pour le service aérien en Indonésie, 2

Exposition de peintures canadiennes en Chine, 3

Un nouveau gilet de sauvetage triple les chances de survie dans l'eau froide, 4

Secours au Vietnam et au Cambodge, 5

L'heure du système métrique a sonné, 6

Timbres en l'honneur d'écrivains, 6

Aucune entente sur le prix du pétrole à la Conférence des premiers ministres

Lors de la Conférence des premiers ministres tenue à Ottawa le 9 avril, cinq provinces se sont opposées à la proposition d'augmentation du prix du pétrole au Canada. Le Gouvernement fédéral et les cinq autres provinces étaient en faveur d'une augmentation par rapport au prix de \$6.50 (à la tête de puits) le baril de pétrole.

Au moment de la conférence de presse qui a suivi la réunion, le 10 avril, le premier ministre Trudeau a déclaré qu'étant donné l'impossibilité d'en arriver à un accord, les premiers ministres provinciaux et lui-même en discuteraient bientôt ensemble dans l'espoir d'en arriver à un consensus.

Voici quelques extraits du discours prononcé par M. Trudeau à l'ouverture de la Conférence:

Au cours des derniers mois de 1973 et des premiers mois de 1974, le monde entier a dû faire face à une crise provoquée par la très forte augmentation du prix du pétrole. En quelques mois seulement, les pays de l'OPEP, qui produisent la majeure partie du pétrole mondial, ont haussé le prix du pétrole brut à quatre occasions. La plupart des pays ont éprouvé de sérieuses difficultés à trouver les sommes nécessaires pour payer le pétrole dont ils avaient besoin. Leur situation est d'ailleurs toujours difficile. Une grande partie de la récession mondiale actuelle est attribuable à l'augmentation subite du prix de ce produit essentiel.

Le Canada, pour sa part, a eu la chance de produire, en 1974, assez de pétrole pour subvenir à ses besoins. Nous exportions alors aux États-Unis de grandes quantités de pétrole en provenance de nos puits de l'Ouest et nous importions des quantités équivalentes pour approvisionner l'Est. Nous avons pu exiger des prix plus élevés à l'exportation afin de couvrir les prix plus élevés que nous devions payer à l'importation. Cela nous a permis de maintenir très bas le prix du pétrole vendu au Canada. En apparence, donc, la crise n'a guère touché les Canadiens. Le problème d'alors et d'aujourd'hui est que nos réserves de pétrole brut à bon marché sont limitées. Au cours des prochaines années, nous devons importer de plus en plus de pétrole brut pour répondre à nos besoins. Nous deviendrons de plus en plus vulnérables aux décisions des

autres pays d'outre-mer en ce qui a trait à la détermination du prix du pétrole, voire même à la restriction des quantités mises en vente.

Nécessité de l'augmentation du prix

Nous avons reconnu il y a un an qu'il était essentiel d'augmenter quelque peu le prix pour encourager la prospection et l'exploitation des réserves de pétrole du Canada. Nous avons également reconnu que les provinces productrices avaient le droit de demander un prix raisonnable pour leur produit qui se vendait alors beaucoup plus cher sur les marchés mondiaux. Les premiers ministres des provinces et moi-même sommes alors convenus, en mars dernier, que le prix de \$6.50 pour le pétrole brut canadien à la tête d'éruption plus les frais de transport, devait être maintenu pour une période de quinze mois. A cette époque, le cours mondial était d'environ \$10.50. Cet accord a permis d'amortir pour les Canadiens le coup si subit qu'ont essuyé d'autres pays. Cela a été possible grâce aux provinces productrices qui ont accepté pour leur pétrole un prix très inférieur à celui du marché international. Cette décision qui était tout à l'avantage des consommateurs canadiens est des plus importantes, étant donné la rapide diminution des réserves de pétrole à bon marché.

Aujourd'hui, alors que la durée de notre accord tire à sa fin, nous nous réunissons pour examiner les mesures à prendre concernant le prix du pétrole. L'année dernière, le prix du pétrole

importé a monté d'un nouveau cran et est passé de \$10,50 à un peu plus de \$12. Nul ne sait ce qu'il adviendra de ce prix. Il peut augmenter encore un peu. Il peut baisser un peu. Il peut aussi être fixé en fonction du prix des denrées alimentaires et autres marchandises qu'achètent les pays exportateurs de pétrole. Il semble toutefois que le prix sur le marché international ne s'écartera guère cette année du niveau actuel.

Exploitation et production plus coûteuses

Nous devons également tenir compte du fait que nos propres réserves de pétrole sont beaucoup moins considérables que nous ne le croyions il y a un an. Les spécialistes nous disent maintenant que la baisse qui a déjà commencé à se manifester dans notre production continuera durant cinq ou dix ans au moins, tandis que nos besoins iront toujours croissant. Nous devons donc réduire nos exportations aux États-Unis et compter davantage sur les importations d'outre-mer. Nous nous sommes rendu compte, comme chacun le sait, qu'il sera beaucoup plus difficile et plus coûteux, que nous ne l'avions prévu l'an dernier, d'extraire le pétrole de nos immenses réserves de sables bitumineux. Quant à la production dans le cadre du vaste projet Syncrude, elle coûtera beaucoup plus que ce que nous payons actuellement pour le pétrole brut canadien. Nous ignorons pour l'instant quand et par qui sera lancé un autre projet d'exploitation des sables bitumineux. Dans l'intervalle, nous n'avons pas fait de découvertes importantes dans l'Arctique, ni au large des côtes, et les prévisions relativement à la prospection et à la mise en valeur indiquent des coûts nettement plus élevés. Nous ne sommes pas aussi chanceux que nous le pensions l'année dernière.

Nous ne pouvons nous attendre à ce que les sociétés, canadiennes ou étrangères, qui cherchent du pétrole, poursuivent leur prospection au Canada et mettent en valeur les gisements qu'ils y trouveront si nous offrons des prix très inférieurs à ceux des autres pays. Nous ne pouvons continuer, année après année, à faire un usage extravagant du pétrole, à en consommer beaucoup plus que les autres pays, simplement parce qu'il se vend bon marché au Canada, bien meilleur marché qu'ailleurs et bien moins cher que nos futurs

approvisionnements. Nous ne pouvons exiger que l'Alberta et la Saskatchewan continuent indéfiniment à vendre leur pétrole aux Canadiens à un prix de beaucoup inférieur à celui qu'elles obtiendraient si elles l'exportaient.

Par conséquent, mes collègues et moi-même en sommes venus à croire, un peu à contre-cœur, que le prix du pétrole canadien doit être majoré et se rapprocher du prix mondial. Cela ne veut pas dire qu'il doit monter jusque-là. Nous devrions suivre l'évolution du prix mondial et décider, au fil des ans, de la ligne de conduite à adopter. Mais le prix établi pour l'année commençant en juillet devra être plus élevé qu'il ne l'est actuellement. Dans quelle proportion? Voilà ce que nous devons ensemble déterminer. La hausse du prix du pétrole, quelle qu'elle soit, influera sur le prix du gaz naturel. Il importe d'aligner le prix du gaz sur celui du pétrole pour qu'il devienne concurrentiel. Nous avons vu l'an dernier qu'il fallait augmenter le prix du gaz au producteur afin de favoriser la prospection gazière et la mise en valeur du gaz naturel.

En ce qui a trait à l'augmentation des prix du pétrole et du gaz naturel, nous ne devons pas oublier, cependant, qu'elle fera monter le coût de la vie et aura des répercussions graves sur l'économie. Plus forte sera la hausse, plus sérieux seront ses effets sur le porte-monnaie de la plupart des Canadiens et sur l'économie en général. Car il sera plus difficile de maintenir le rythme actuel de la production dans les autres industries et de soutenir le niveau de l'emploi, vu que les consommateurs consacreront à l'achat du pétrole et du gaz des dollars supplémentaires dont ils priveront d'autres secteurs. Dans ce dédale de considérations, il nous faudra faire preuve d'une extrême sagesse pour déterminer le prix qui sera le plus avantageux au Canada.

* * * *

Subvention du CRDI

Le Centre de recherches pour le développement international a accordé une subvention de \$60,000, répartie sur deux ans, à l'*Asociacion Columbiana para el estudio de la Poblacion*, à Bogota, pour étudier le statut et le rôle de la femme colombienne et latino-américaine vivant dans une société en transition.

Prix américain à un film de l'ONF

Le cinéaste canadien Co Hoedeman de l'Office national du film a remporté le premier prix du cinquième festival international américain de films pour enfants de Los Angeles pour son film *Tchou-Tchou*.

En présentant l'étoile d'or à M. Hoedeman à Beverly Hills récemment, la marionnettiste Shari Lewis a déclaré que le prix était décerné en hommage à une "œuvre remarquable de création". Plus de 60 films présentés au festival du film pour enfants de Los Angeles ont été visionnés avant que les juges choisissent le film soumis par l'Office national du film.

Tchou-Tchou, un film sans paroles, est centré entièrement sur un ensemble de jeux de construction. En ayant recours à des techniques d'animation de marionnettes, Hoedeman a réalisé un film d'une durée de 14 minutes qui a été acclamé un peu partout dans le monde. En plus de cette dernière récompense, le film a remporté le premier prix à titre de meilleur film pour enfants au Festival d'Annecy en France, et également le prix du film britannique comme meilleur film d'animation pour l'année 1974.

A la remise des prix, on a également rendu hommage au danseur Gene Kelly qui "a manifesté tant dans sa vie personnelle que professionnelle un vif intérêt pour l'apprentissage culturel des enfants en participant à des films et à des spectacles de télévision de qualité."

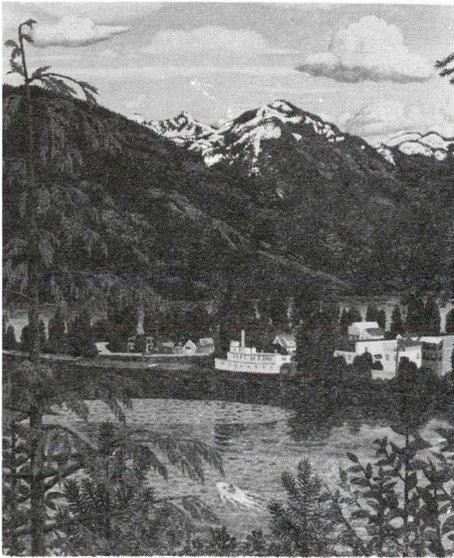
Aide pour le service aérien en Indonésie

Dans le cadre d'un programme de développement de l'aviation civile en Indonésie, annoncé en mai 1973, le Canada fournira 11 appareils *Twin Otter*, ainsi que de l'équipement au sol et de l'assistance technique. Le projet, financé par un prêt de \$12.5 millions de l'ACDI, aidera la société gouvernementale *Merpati Nusantara Airlines*, à fournir aux nombreuses îles du pays, un service aérien semblable à celui qui a aidé au développement du Nord canadien vers 1930. En offrant aux îles les plus éloignées un service aérien pour passagers, courrier et cargo, le réseau aidera cette population à participer à la vie économique et sociale du pays.

Exposition de peintures canadiennes en Chine

Une exposition de tableaux de peintres canadiens intitulée "Le paysage canadien en peinture" est présentée en République populaire de Chine jusqu'au 27 mai, dans le cadre du programme d'échanges culturels avec la Chine qui fut élaboré lors de la visite du premier ministre en République populaire de Chine en octobre 1973.

Organisée par la Galerie nationale du Canada, l'Exposition se tient à la Galerie d'Art de Pékin jusqu'au 30 avril et ira ensuite à la Galerie d'Art de Shanghai du 13 au 27 mai, sous les auspices de l'Association du peuple chinois pour la promotion de relations amicales avec l'étranger.



Kaslo, sur le lac Kootenay (Colombie-Britannique) par E.J. Hughes (1969).

L'Exposition de tableaux de peintres canadiens présente la réalité canadienne telle que perçue par nos paysagistes traditionnels entre la fin du XVIIIe et le milieu du XXe siècle. Par son choix des tableaux, la Galerie nationale du Canada a voulu évoquer les caractères du paysage canadien dans sept régions géographiques: la Côte atlantique, la vallée du Saint-Laurent et le sud des Grands lacs, le Bouclier pré-cambrien, les Prairies, les montagnes Rocheuses, la Côte du Pacifique et l'Arctique. Le Groupe des Sept — une école nationale qui a exposé pour la première fois en mai 1920, à Toronto — ainsi que d'autres

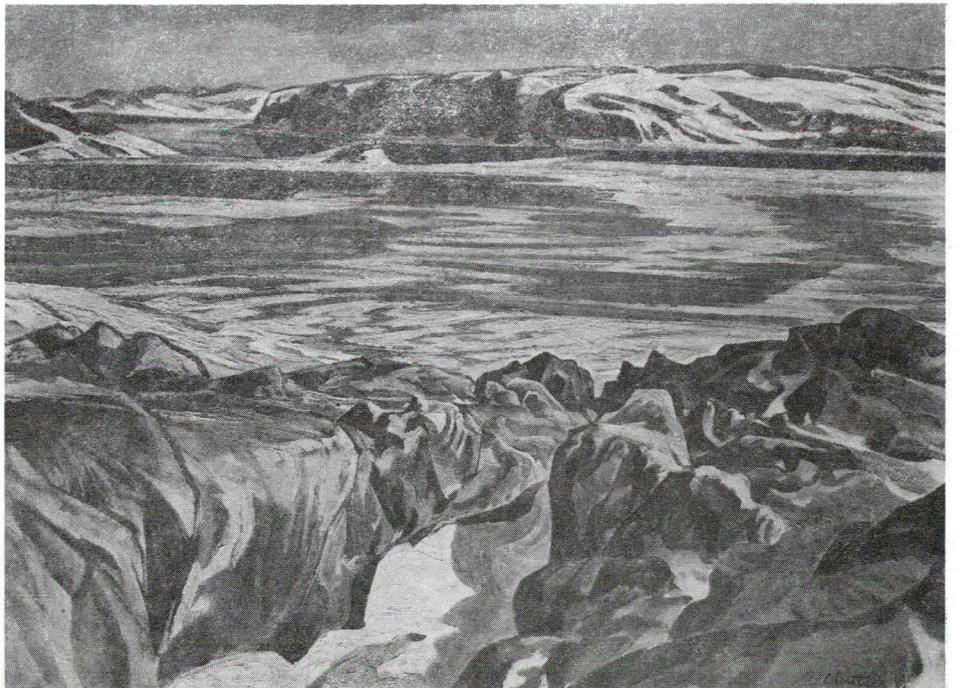


Paysage à Ahuntsic, par Marc-Aurèle Fortin (vers 1935).

artistes de ces différentes régions traduisent des réalités diverses. Quarante-quatre peintres sont représentés. Les soixante-neuf tableaux de l'Exposition proviennent tous de la collection de la Galerie nationale.

Une délégation de la République

populaire de Chine avait été invitée par le Gouvernement canadien à l'inauguration de l'Exposition des découvertes archéologiques de la République populaire de Chine qui eut lieu au Royal Ontario Museum à Toronto du 8 août au 16 novembre 1974.



Fin de mai, côte du Labrador (Terre-Neuve) par Albert Cloutier (1947).

Un nouveau gilet de sauvetage triple les chances de survie dans l'eau froide

Le nombre de morts causées par l'exposition au froid dans les océans et les lacs pourra être diminué grâce aux efforts de trois scientifiques de l'Université de Victoria (UVic) en Colombie-Britannique.

Après quatre années de recherches, menées en grande partie dans les eaux particulièrement froides qui entourent l'île de Vancouver, site de la ville de Victoria, les professeurs John Hayward, Martin Collis et John Eckerson ont mis au point un gilet de sauvetage, style coupe-vent, destiné à tripler le temps de survie dans l'eau froide.

Ils ont également fourni de nouvelles données pour discréditer les idées fausses et souvent fatales sur la façon de se comporter lorsque l'on est plongé par accident dans des eaux froides libres de glace et sur la façon dont réagit le corps à ce moment-là.

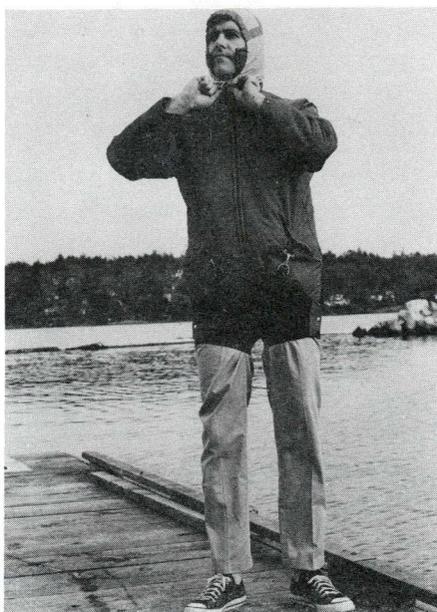
Le nouveau gilet, appelé *Thermofloat*, qui a fait son apparition sur le marché au début de l'année, coûte environ \$70. Porté comme coupe-vent ordinaire, il peut, à l'aide de quelques ajustements mineurs, se transformer immédiatement en un vêtement isotherme flottant.

Selon M. Hayward, chargé d'un projet de l'Université de Victoria intitulé "L'homme dans l'eau froide", c'est le meilleur instrument de sauvetage au monde.

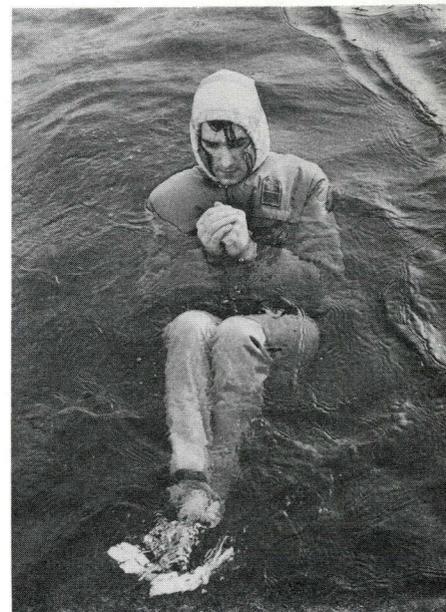
Le gilet, qui est isolé avec de la mousse de caoutchouc cellulaire est muni à l'arrière d'un rabat qui peut se ramener sous l'aîne et autour des cuisses, de façon à ajuster fermement le vêtement autour du torse. Un capuchon de couleur orange vif, camouflé sous le col, est doté d'un ruban réflecteur permettant une meilleure visibilité dans le noir. Les poches intérieures peuvent également contenir une mini-embarcation de sauvetage individuelle destinée à prolonger le temps de survie ainsi qu'un lance-fusée de la grosseur d'un crayon.

Perte de la chaleur corporelle

Le professeur Hayward a fait remarquer que jusqu'à maintenant les gilets de sauvetage destinés aux plaisanciers, aux pêcheurs et à ceux qui travaillent sur des installations en mer avaient été conçus pour empêcher les noyades, alors qu'un très fort pourcentage des décès était attribuable à l'exposition



Démonstration du thermofloat par John Hayward, l'un des inventeurs.



au froid ou hypothermie (perte de la chaleur corporelle).

Selon le professeur Hayward, toutes les eaux comportent un danger inhérent d'hypothermie sauf les eaux tropicales.

Toujours selon le professeur, la prudence dans l'eau froide est malheureusement, à l'échelle mondiale, un aspect de la sécurité dans l'eau dont on ne tient pas compte. "Ce qui vient normalement à l'esprit lorsqu'on songe à la sécurité dans l'eau, c'est le danger de noyade. Or, puisqu'il est si facile d'éviter de se noyer grâce à des appareils insubmersibles de toutes sortes, un vrai problème demeure, problème difficile à résoudre et auquel songent si peu de gens: celui de l'exposition au froid. Et ceci peut se produire avec une rapidité étonnante dans des eaux comme celles du Canada."

Dans des eaux aussi froides que celles que l'on trouve le long de la côte de la Colombie-Britannique (entre 5 et 10° Celsius toute l'année), on a trouvé des gens morts quelques heures seulement après un naufrage. Ce dénouement ne se serait pas produit avec une telle rapidité si les victimes avaient su agir de la façon appropriée et si des parties vitales de leur corps, telles que la poitrine, l'aîne, le cou et la tête, avaient été protégées du froid grâce au gilet *thermofloat*.

Dans des eaux dont la température atteint environ 10° Celsius, le gilet permet désormais de compter sur une

période de survie de neuf ou dix heures (elle est actuellement de deux ou trois heures). Par ailleurs, sans le gilet mais à l'aide des méthodes de survie prônées par les scientifiques de l'Université de Victoria cette période peut être prolongée jusqu'à quatre heures.

Ce qui importe selon eux, c'est qu'ils ne tentent pas de prévoir une période illimitée de survie: ils tâchent plutôt de miser sur chaque minute ou chaque heure supplémentaire afin d'accroître les chances de sauvetage.

La plus grande partie des recherches sur l'hypothermie ont été effectuées à Dachau par des chercheurs allemands qui laissaient baisser la température des corps des prisonniers jusqu'à un degré touchant au seuil de la mort (moins de 30° C), pour ensuite essayer leurs techniques de réchauffement. Des recherches très poussées sur l'air froid de l'Arctique canadien s'appliquent jusqu'à un certain point à la théorie de la survie en eau froide; elles ont pu toutefois avoir une influence néfaste, voir fatale, sur nombre de plaisanciers, pour qui la conservation de la chaleur du corps est proportionnelle à l'activité déployée dans l'eau. Selon le professeur Hayward, cette théorie vaut lorsqu'on est exposé à l'air froid dans l'eau froide, c'est l'inverse qui est vrai.

D'autre part, la Marine britannique et d'autres groupes ont entrepris des recherches et abouti à la conclusion que les personnes grasses survivent plus

longs temps que les autres dans l'eau froide.

Peu d'études ont été effectuées au sujet de la survie dans l'eau froide. Cela peut s'expliquer par le fait "qu'afin de déterminer la rapidité avec laquelle on peut mourir dans l'eau froide, il faudrait faire subir à des cobayes humains un refroidissement extrême".

Résultats de certaines expériences

Des expériences ont démontré les faits suivants:

– Même si l'immersion dans l'eau froide provoque un frissonnement extrême, "la mort n'est pas liée au refroidissement de la peau, des mains ou des membres". La peau et les matières grasses externes se refroidissent très rapidement, mais il faut de dix à quinze minutes pour que la température du coeur et du cerveau commence à baisser.

– A l'encontre de la croyance selon laquelle une personne ne survit qu'une demi-heure environ dans de l'eau de 10° C, des études ont prouvé de façon définitive qu'un homme de taille moyenne peut vivre de deux heures et demie à trois heures avant que son coeur ne flanche, tandis que la température de son corps descend de 38 à 30° C. Même si elles possèdent habituellement un peu plus de matières grasses que les hommes, la température du corps des femmes, à cause de leur plus petite taille, baisse 15% plus vite que chez les hommes. Quand aux enfants, la température de leur corps baisse beaucoup

plus rapidement.

– Lorsque la température de l'eau est de 10° C, une personne ne devrait pas essayer de nager à moins qu'elle soit à une distance inférieure à un mille du rivage. Des résultats ont démontré, d'une part, que la température d'une personne moyenne nageant revêtue d'un gilet de sauvetage diminue 35% plus vite qu'elle ne le ferait si celle-ci restait immobile et que, d'autre part, elle ne peut réussir à couvrir que 0.85 mille avant d'être gagnée par l'hypothermie.

– Le recours au système anti-noyade, technique qui consiste à flotter juste au-dessous de la surface de l'eau et à sortir la tête de l'eau toutes les dix ou quinze secondes afin de respirer, est le moyen le plus rapide de mourir d'hypothermie. Dans une telle position, la température du corps baisse 82% plus vite, notamment parce que la tête, qui est l'une des zones où la chaleur perd le plus rapidement, reste dans l'eau. A l'encontre de l'avis exprimé par des experts en natation bien intentionnés, il ne faudrait utiliser cette technique que dans les eaux tropicales.

– Par ailleurs, la technique du battement des jambes, où le rythme de refroidissement s'accroît de 34%, se révèle aussi dangereuse que le fait de nager.

– Quant à l'alcool, il augmente le rythme de refroidissement de 20%.

– Dans un petit nombre de cas, le fait d'être soudainement plongé dans l'eau froide peut provoquer une crise cardiaque ou une rupture des vaisseaux san-

guins. Un choc provoqué par le froid peut aussi entraîner l'hyperventilation; dans ce cas, même un nageur expérimenté se met à avaler de l'eau et finit par se noyer. Or, le port du gilet *thermofloat* diminuerait l'impact de ce choc.

– Plus l'eau est chaude, plus le temps de survie est long. Par exemple, un homme de taille moyenne qui porte un gilet de sauvetage réglementaire et se tient immobile survivra environ deux heures à 5° C, trois heures à 10°, cinq heures à 15° et douze heures à 20°.

Techniques de survie

A la suite de leurs découvertes, les scientifiques de l'Université de Victoria ont mis au point deux techniques qui permettront de prolonger le temps de survie. L'une d'elles, qui porte le nom de *HELP (Heat Escape Lessening Posture)* ou position permettant d'atténuer la perte de chaleur, peut accroître de 50% le temps de survie. Cette technique consiste à garder les bras le plus près possible le long de la poitrine, zone importante de perte de chaleur, et à relever les cuisses afin de protéger l'aîne, qui en est une autre. S'il y a plus d'une personne dans l'eau froide, il est recommandé aux survivants de se "blottir" les uns contre les autres et de s'enlacer de façon à ce que leurs côtes se touchent. C'est là une technique qui tend également à accroître le temps de survie de 50%.

(Article et photos de Brian McGill, du Bureau des relations publiques de l'Université de Victoria.)

Secours au Vietnam et au Cambodge

En ce qui concerne l'aide humanitaire au sud-Vietnam et au Cambodge, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. A. MacEachen a déclaré ce qui suit le 4 avril: "En raison du besoin urgent de mettre sur pied des programmes de secours humanitaires au Vietnam du Sud et au Cambodge, des dispositions sont prises afin de fournir une aide d'urgence à la fois immédiate et à plus long terme. La première phase du programme d'aide du Canada se traduit par des engagements de l'ordre de \$6.25 millions. Le 27 mars, je faisais état d'une partie de cette contribution en annonçant un don de \$1.75 million aux programmes de secours de l'UNICEF, du Fonds du haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

et de la Croix-Rouge. Un montant supplémentaire de deux millions sera versé à ces organismes par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international. Nous prévoyons en outre consacrer deux millions et demi à l'aide alimentaire, suivant les besoins et la disponibilité de points de distribution sûrs. Notre programme d'aide comportera également une seconde phase dont les grandes lignes vous seront communiquées plus tard."

M. MacEachen a ajouté: "Nous déplorons la situation qui sévit au Vietnam et en particulier la souffrance qu'elle engendre pour la population civile, mais...le Canada doit admettre qu'il ne peut jouer un rôle politique d'importance dans la situation actuelle. Toutefois, il y a certaines choses que le Canada peut et doit faire. Nous pouvons

et nous devons aider à soulager la souffrance des populations civiles dans les régions touchées...Nous pouvons et nous devons aussi aider à donner suite au désir des réfugiés qui jugent nécessaire de quitter leur pays, ainsi qu'à celui des Canadiens qui veulent les héberger dans leurs propres familles au Canada. Je songe tout particulièrement aux orphelins et aux proches parents de citoyens ou de résidents canadiens qui sont d'origine vietnamienne. Nous devons également nous préoccuper de la sécurité et, le cas échéant, de l'évacuation des Canadiens présentement au Vietnam du Sud. La majorité de ceux-ci se trouvent maintenant dans la région de Saïgon. Un certain nombre ont déjà quitté le pays et des dispositions sont prises pour permettre aux autres d'en faire autant."

L'heure du système métrique a sonné

C'est le 1er avril que le Service de l'Environnement atmosphérique du ministère de l'Environnement a consacré définitivement l'usage des degrés Celsius dans ses bulletins de température, ce qui représente une étape importante de la conversion du Canada au système métrique.

Ce changement se manifestera dans les prévisions présentées au public, les renseignements communiqués par les organes d'information ou les réponses aux questions posées par téléphone.

En 1948, la neuvième Conférence générale sur les Poids et Mesures a adopté le degré Celsius comme étalon de température. Il y a environ 230 ans que l'astronome suédois Anders Celsius a établi l'échelle de température qui porte son nom, en divisant en 100 parties égales, appelées degrés, l'écart de température entre le point de congélation de l'eau et son point d'ébullition.

Voici quelques points de repère commodes:

point d'ébullition de l'eau	100° C
température normale du corps humain	37° C
température ambiante	20° C
point de congélation de l'eau	0° C
impossibilité de faire démarrer une voiture	-35° C

Près de 95% de la population mondiale vit dans des pays qui utilisent déjà le système métrique ou sont en voie de l'adopter. Parmi ces derniers, se rangent actuellement la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, usagers traditionnels des pouces et des livres.

Le passage au système métrique va se faire progressivement dans les prévisions et bulletins météorologiques. Avant un an, les précipitations, la vitesse du vent et la pression atmosphé-

rique seront données en unités métriques.

L'introduction du degré Celsius représente une étape importante de la conversion au système métrique et est liée à d'autres changements qui se produisent à l'heure actuelle dans tout le Canada.

Timbres en l'honneur d'écrivains

Deux nouveaux timbres consacrés à Louis Hémon et à Lucy Maud Montgomery, auteurs respectifs de *Maria Chapdelaine* et *Anne de Green Gables*, (deux des figures les mieux connues de la littérature canadienne) seront émis le 15 mai prochain.

Le timbre consacré à Hémon est une peinture de Clarence Gagnon montrant Maria Chapdelaine sur un fond bleu pourpre alors que celui consacré à Montgomery est une peinture de Peter Swan montrant la figure d'Anne et ses cheveux roux sur un fond bleu clair.

"Il doit y avoir bien peu de Canadiens qui n'ont pas lu ou entendu parler des romans *Anne de Green Gables* et *Maria Chapdelaine*, a souligné le ministre des Postes, M. Mackasey. Nous sommes évidemment reconnaissants à Lucy Maud Montgomery et à Louis Hémon d'avoir contribué de telle façon à notre patrimoine littéraire."



Lucy Maud Montgomery
Née à Clifton, Île-du-Prince Édouard, Lucy Maud Montgomery est élevée par ses grands-parents. A onze ans, elle présente son premier manuscrit à un éditeur. Elle note dans un cahier les idées qui surgissent pour ses récits. En 1904, elle tombe par hasard sur un entrefilet dans un vieux journal: "Un couple âgé désire adopter un garçon. L'orphelinat leur envoie par erreur une

fillette". Ce sujet semblait intéressant pour un roman: *Anne de Green Gables*.

Lucy Maud Montgomery se marie en 1911 et déménage en Ontario où elle cumule les fonctions de "ménagère consciencieuse" et d'artiste productive. Elle écrit d'autres romans qui sont tous empreints des "douces légendes de son enfance". Lucy Maud Montgomery est décédée en 1942.



Louis Hémon

Louis Hémon est né en 1880, à Brest, en France et vient au Canada en 1911. L'auteur s'établit dans la région du Lac Saint-Jean. Il travaille dans une ferme près de Péribonka. Inspiré par les habitants de la région, il écrit *Maria Chapdelaine*, portrait réaliste de la vie de ces paysans. Certains nationalistes du Québec critiquent le roman: ils lui préfèrent la présentation plus romanesque du terroir. Les habitants, outrés de se voir ainsi personnifiés, jettent la statue de Louis Hémon dans la rivière Péribonka. L'admiration que suscite le roman en Europe le rend populaire au Canada. Louis Hémon ne devait pas connaître cette gloire. En 1913, en route vers les Rocheuses, il meurt, écrasé par un train.

Des hommes de science de l'université McGill, de Montréal, rêvent d'adapter la culture de la vigne au climat du Québec. Le professeur Gérard Millette explique que les premières plantations sont purement expérimentales. Les problèmes ne manquent pas; il y a le climat rigoureux et aussi les oiseaux qui mangent les récoltes.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.